

Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

Données

Données brutes, arrondies, provisoires ; la localisation géographique s'appuie sur le lieu de résidence de l'allocataire.

La notion d'allocataire renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.

Source

Pôle emploi, FNA

Définition

L'**Allocation de solidarité spécifique (ASS)** est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail.

Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

Mise à jour : 29 avril 2022

Nombre de bénéficiaires* de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

	Fin janvier 2022	Variation sur un an (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	860	-6,5
Hauts-Alpes	510	-1,9
Alpes-Maritimes	5 170	-8,2
Bouches-du-Rhône	10 910	-7,5
Var	4 150	-10,4
Vaucluse	3 380	-11,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24 980	-8,5
France métropolitaine	290 260	-7,6

* La notion de bénéficiaire renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation

Note : données brutes, arrondies, provisoires ; la localisation géographique s'appuie sur le lieu de résidence de l'allocataire

Source : Pôle emploi, FNA - **Traitements** : Drees

